

Madame, Monsieur, chers parents,

La nouvelle année scolaire débute. Nos enfants viennent de prendre ou de reprendre leur place à l'école Notre Dame. Notre association reprend également ses activités au service des familles, en liaison étroite avec la direction et la communauté éducative, pour le plus grand bien de l'éducation que nous voulons tous donner à nos enfants.

Aussi sommes-nous heureux de vous inviter à participer à

**L'assemblée générale ordinaire de l'Apel de l'école Notre Dame
qui aura lieu le
vendredi 21 octobre 2022 à 18h
à l'école Notre Dame de Bénéjacq**

Vous trouverez ci-joint :

- L'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire
- Pouvoir pour les votes en cas d'absence

Les documents suivants, quant à eux, sont téléchargeables sur notre site internet (<https://www.notredame-benejacq.com/>) :

- Le rapport du conseil sur l'activité écoulée
- Le rapport financier

Je vous rappelle qu'au cas où vous ne pourriez assister vous-même à la réunion, vous pouvez vous y faire représenter par un autre membre qui devra être muni d'un pouvoir.

Si vous êtes membre de l'Apel, vous participez de plein droit à cette assemblée générale. Vous disposez d'une voix délibérative. Vous prenez part aux votes.

Si vous n'êtes pas membre de l'Apel, vous êtes néanmoins cordialement invité. Vous pouvez assister aux débats, mais vous ne pouvez pas prendre part aux votes. Vous pouvez cependant vous inscrire à l'association, si vous le désirez, lors de votre présentation à l'accueil, ou à l'issue de l'assemblée.

L'Apel ne vit et n'est représentative que grâce à votre présence, à votre engagement et à votre action. Son souffle, son dynamisme et sa présence reposent sur vous. Nous vous attendons nombreux à cette Assemblée générale. Si vous êtes volontaire et disponible, rejoignez-nous au conseil d'administration, véritable moteur de notre association.

Très cordialement,

Victoria BRUN Présidente et les membres du conseil d'administration de l'Apel Notre Dame

L'Apel de l'école Notre dame
vous convie à assister à son
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
VENDREDI 21 OCTOBRE 2022
à 18 h 00

Ordre du jour :

1. Rapport moral
2. Rapport financier
3. Vote du quitus
4. Rapport d'orientation
5. Vote du budget 2022/2023
6. Election des membres au conseil d'administration de l'Apel

IMPORTANT : Merci de renvoyer ce document :

- a) par mail : apel.notredame.benejacq@gmail.com
- b) sous enveloppe au nom de l'Apel à l'école

✂ -----

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 21 octobre 2022

Nom – Prénom :

- Sera présent à l'assemblée générale ordinaire
- Sera absent à l'assemblée générale ordinaire
 - Avec procuration (Remplir le document ci-dessous)
 - Sans procuration

Si vous êtes membre de l'Apel et si vous ne pouvez être présent à l'assemblée générale, vous pouvez envoyer un pouvoir pour participer aux votes. ATTENTION, ce pouvoir doit être nominatif, libellé au nom d'un membre de l'Apel. Il n'y a qu'un seul pouvoir par famille. Aucune personne ne peut être titulaire de plus de deux pouvoirs.

Je soussigné (nom, prénom)
adhérent de l'Apel de l'école Notre Dame dont le siège est à Bénéjacq donne, par les présentes, pouvoir à
M/Me.....pour me représenter à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra à
l'école Notre Dame de Bénéjacq le vendredi 21 octobre 2022 à 18h à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour détaillé ci-dessus.

En conséquence, prendre part à toutes discussions et délibérations, prendre connaissance de tout document, émettre tout vote et, généralement, faire le nécessaire.

Fait à....., le.....

(Signature précédée de la mention « Bon pour pouvoir ».)